

# « C'est au tour des entreprises de s'intéresser pleinement aux drones »

L'European Drone School distille depuis plusieurs années des formations pour apprendre à manier un drone. Depuis quelques mois, les entreprises affichent un intérêt rehaussé pour la technologie selon son CEO, Matthieu Gérard.



**MATHIEU COLINET**

L'European Drone School n'a pas encore complètement investi les nouveaux locaux qu'elle occupe à Nivelles. Pour autant, chaque espace a déjà une fonction comme l'indique Matthieu Gérard dans un rapide tour du propriétaire qui permet de se rendre compte du travail déjà accompli par l'école de pilotage et des pistes qu'elle va désormais privilégier dans son développement : « Là, par exemple, c'est l'espace où l'on va dédier aux kots pour les visioconférences puisqu'on est en train de développer pas mal de formations en ligne dont un des avantages sera qu'elles pourront être suivies aux quatre coins de l'Europe. »

Parmi ces formations déjà disponibles figure notamment celle qui mène au certificat de base et qui, depuis l'évolution de la législation, n'est plus obligatoirement payante. « Elle est même disponible sur le site des autorités aéronautiques », affirme Matthieu Gérard. « Pour celles et ceux qui veulent apprendre à piloter un drone, c'est la première marche dans un parcours qu'on peut concevoir comme un grand escalier. Au-delà de cette première marche, notre volonté est de

voir avec chaque personne quels sont ses besoins et de lui fournir une formation ad hoc par rapport aux compétences qu'elle veut acquérir et pas au-delà. »

La « carte » des formations proposées par l'European Drone School est étendue et, par ailleurs, adaptable dans une large mesure. A titre d'exemple, Matthieu Gérard cite celles permettant de piloter un drone muni d'une caméra thermique ou d'une technologie de photogrammétrie devenue très courante pour mesurer des volumes, des distances.

## Des formations à la demande

Au-delà encore, l'European Drone School développe des formations à la demande pour des institutions, des organismes ou des entreprises. Depuis quelques mois, selon les responsables de l'école de pilotage, c'est à ce niveau qu'un boum dans les demandes s'est produit. « Après les particuliers, ce sont désormais les entreprises qui marquent un intérêt pour les drones et se demandent si elles n'ont pas quelques avantages à tirer de leur utilisation en termes d'économies et de réductions de certains risques notamment. Souvent, elles ont déjà en interne des gens qui peuvent les piloter

mais pas forcément pour tous les usages qu'elles imaginent », affirme Matthieu Gérard.

Stéphane Tilmant, chef des opérations et responsable des formations de l'European Drone School abonde : « Par exemple, nous avons formé récemment du personnel pour l'entreprise Elia. Celle-ci voulait pouvoir inspecter des lignes à haute tension grâce à des drones. Nous avons formé deux de ses pilotes à cette tâche précise. »

La police fédérale, l'armée belge ou encore Infrabel sont d'autres acteurs qui se sont déjà adressés à l'European Drone School pour des applications spécifiques. L'éventail de celles-ci devrait continuer à se développer au cours des prochaines années en fonction des besoins et des capacités d'imagination des entreprises, selon le pronostic des deux responsables.

Pour suivre ce mouvement d'ensemble, l'European Drone School est en train de s'organiser à un niveau européen. Autrement dit, de rendre accessibles ses formations dans différents pays du continent. Le tout grâce à l'offre de cours en ligne sur laquelle elle travaille. Mais aussi grâce à un réseau d'instructeurs capables d'assurer les formations pratiques à différents endroits.

**Les entreprises cherchent de plus en plus à tirer des avantages de l'utilisation des drones, selon Matthieu Gérard et Stéphane Tilmant, les deux responsables de l'European Drone School.** © ROGER MILUTIN.

## agriculture Sauver les faons dans les champs

**JEAN-LUC BODEUX**

En agriculture, si les drones ne sont pas utilisés couramment, du moins pas encore, ils ont toutefois des utilités bien spécifiques. En effet, chaque année, des centaines de jeunes animaux sont laminés par les machines agricoles de fauchage, que ce soit des faons, de jeunes lapins ou des oiseaux qui nichent au ras du sol comme les alouettes, perdrix, faisans ou busards. Ces animaux ne peuvent pas s'envoler ou se terrer dans les herbes de fauche comme c'est le cas des faons. En Allemagne, il y aurait de 90.000 à 100.000 faons de chevreuils qui périssent chaque année sous les faucheuses. Mais les choses bougent avec des associations et des techniques pour éviter ces massacres ou du moins les atténuer.

Outre cette réalité cruelle et préjudiciable pour la biodiversité, les cadavres hachés récoltés mécaniquement peuvent contaminer le fourrage et entraîner des intoxications graves du bétail. En Wallonie, une association de sauvegarde s'est créée depuis quelques années, « Sauvons Bambi ». Cédric Petit, un jeune homme d'Eghezée, a décidé de passer à l'acte pour sauver un maximum d'animaux. Pour ce faire, il fallait équiper un drone d'une caméra thermique. Un dispositif a priori coûteux mais finalement déniché à bon prix pendant le confinement.

## Aider l'agriculteur

Aujourd'hui, ils sont une vingtaine de bénévoles passionnés à se relayer. Équipés de leur propre drone ou d'un drone de l'ASBL, ils recherchent les nids, levrauts et faons blottis dans les herbes. En 2020, 57 faons ont pu être sauvés. Grâce à l'équipe qui s'est étoffée, ce sont 204 faons et 62 lièvres qui ont été sauvés en 2021. La campagne 2022 se termine et ce sont 230 faons qui ont été repérés, plus 120 lièvres et de nombreux oiseaux. « Nous agissons à la demande expresse d'agriculteurs », nous dit cette bénévole. « La période est courte (deux mois) et on ne peut être partout. Les communes et conseils cynégétiques sensibilisent les agriculteurs pour qu'ils nous avertissent en temps utile. Nous y allons tôt, avant 8 h car les rayons du soleil commencent alors à perturber le repérage thermique. Et après 18-19 h. »

Les drones sont également utilisés en matière de recherche par l'unité Agriculture, territoire et intégration technologique du Centre wallon de recherche agronomique (CRA-W) de Gembloux. « Ils peuvent être un intermédiaire entre le sol et les satellites pour valider la large vision satellitaire », commente Yannick Curnel, attaché scientifique. « Les drones - comme les satellites - permettent d'avoir une information spatiale sur les parcelles. On peut vérifier la hauteur d'herbe, suivre la croissance des plantes, analyser le stress hydrique ou l'azote absorbé. Mais on peut aussi cartographier un champ et identifier la présence des mauvaises herbes pour gérer ensuite l'apport d'intrants ou pour juger de l'apport nécessaire d'engrais à un moment donné. » L'objectif est alors d'aider l'agriculteur à épandre la bonne dose d'azote au bon endroit et au bon moment. Avec deux implications : financière pour l'agriculteur qui peut mieux doser ses épandages, et environnementale car un apport excessif peut avoir des conséquences pour l'environnement, notamment sur les nappes phréatiques.

## surveillance L'allié naturel du secteur

**ÉRIC RENETTE**

La surveillance fait partie de l'ADN du développement des drones. C'est ce qu'a vite compris Protection Unit, une entreprise wallonne de protection active dans certains stades (Anderlecht, Standard...), Grand Prix de F1, festivals mais aussi institutions (Conseil européen) et, bien sûr, des entreprises dont elle assure le gardiennage, le contrôle des entrées, la surveillance de chantiers... « Dans tous les cas, les drones sont là pour appuyer les agents, pas les remplacer », précise Christophe Blum, le responsable pilotes (ils sont six) et drones dans l'entreprise. « On y a recours aussi bien pour la surveillance de bâtiments, d'événements ou en cas de danger potentiel. Par exemple un incendie qui peut mettre en danger les agents, sur un site Seveso, quand on doit effectuer une levée de doute lors d'une alarme ou bien sûr lors d'une intrusion. » Pour ces différentes tâches, l'entreprise et ses fournisseurs ont développé et développent continuellement des drones et des systèmes qui répondent à différentes spécificités. Avec les limites imposées par une législation stricte. Les missions doivent ainsi être signalées, décrites, cadrées avec les

autorités, ce qui réclame à la fois du temps et de l'agilité administrative.

Récemment, avec un drone développé pour leurs besoins, ils ont effectué un vol de nuit où pendant une heure, hors de vue des pilotes, il a rayonné sur une distance de 20 km à une vitesse variant de 70 à 140 km/h, suivant un itinéraire programmé, à 70 m d'altitude. Une mission de surveillance d'infrastructure en aveugle réalisée avec les autorisations nécessaires (donc avec la démarche administrative que ça impose) de la DGTA (Direction générale du transport aérien). « Avec l'assistance de l'intelligence artificielle, on peut imaginer de nombreuses missions, la machine pourrait reconnaître des véhicules, identifier ce qui est camion, voitures, vélos, motos ou une personne. On peut imaginer du comptage de véhicule, du tracking (suivi d'un véhicule, NDLR)... », poursuit Gregory Farnir (IT Manager de Protection Unit).

## De 9 kg à 249 g

Pour ces différentes missions, l'entreprise dispose de plusieurs types de drones. Il y a ce « filaire » de 9 kilos qui reste en vol stationnaire jusqu'à 70 m du sol et qui, alimenté en électricité par un

fil, peut rester en l'air constamment et fournir images, zoom, infrarouge... Il y a aussi ces engins minuscules (249 g) de la taille d'un GSM qui peuvent être déployés partout et qui s'avèrent très utiles pour compléter l'usage du drone filaire immobile mais qui, du fait de leur petite taille, sont difficiles à suivre à vue (un paramètre imposé par la législation).

Ces usages multiples et en constant développement font partie des services « à la carte » proposés aux clients, que l'entreprise utilise pour optimiser l'usage de son personnel ou que les forces de l'ordre peuvent réclamer. L'avenir de l'usage des drones dans le secteur est infini, depuis l'automatisation de missions à l'ajout de la reconnaissance faciale... Mais l'ensemble des développements reste très encadré par la législation qui doit faire la balance entre les avantages sociétaux et économiques, mais aussi la protection de la vie privée.

Comme pour toute application drone, le réel élément restrictif de l'usage des drones comme appui technique pour les missions de surveillance, c'est la météo. La pluie, le vent restent des paramètres incontrôlables. Ce qui sera toujours frustrant pour qui s'occupe de sécurité.